

Malheureusement ces dernières semaines, les transports israéliens ont permis de voyager gratuitement le Chabat, ce qui est inadmissible. Pour annuler ce terrible décret, renforçons-nous dans le respect du Chabat et l'étude de ses lois.

VAYÉTSÉ

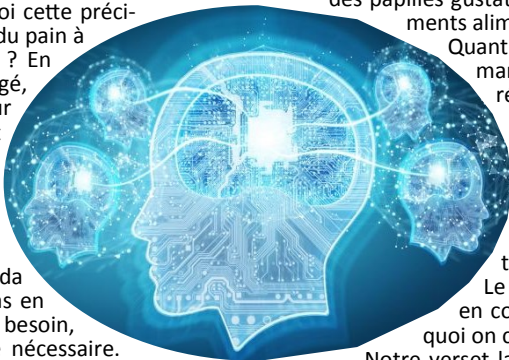
www.OVDHM.com - info@ovdhm.com - Israël 054.841.88.36 - France 01.77.47.66.22

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Yaakov fit un vœu et dit : « Si l'Éternel Est avec moi, s'il me protège dans la voie où je vais, s'il me donne du pain à manger et des vêtements pour me vêtir, et si je retourne en paix à la maison paternelle... » Beréchit (28 ; 20-21)

Pourquoi Yaakov demande-t-il du pain pour manger et des vêtements pour se vêtir ? N'aurait-il pas été suffisant de dire : « Donne-moi du pain et des vêtements » ? Pourquoi cette précision « superflue » dans la requête de Yaakov : « du pain à manger » et « des vêtements pour me vêtir » ? En effet, à quoi sert le pain si ce n'est à être mangé, pourquoi cette précision ? Il en est de même pour les vêtements. Il paraît par ailleurs surprenant que Yaakov ait prié D. de pourvoir à ses besoins matériels (la nourriture et les vêtements), alors qu'il avait même renoncé au sommeil pendant les quatorze ans qu'il avait passé à étudier la Torah dans la Yéchiva de Chem et Ever. Nos Sages nous enseignent que Yaakov demanda en fait à Hachem de lui donner du pain mais pas en plus grande quantité que ce dont son corps avait besoin, de même pour les vêtements, pas plus que le nécessaire. Comme nous l'enseigne Chlomo Hamelekh : « Éloigne de moi la fausseté et la parole mensongère ; ne me donne ni pauvreté ni richesse ; accorde-moi la part de nourriture qui m'est indispensable. » (Michlei 30;8) De même Yaakov demanda à Hachem de ne lui procurer que ce dont il



DISCERNER L'ESSENTIEL

avait réellement besoin, mais rien de plus. Yaakov souhaite nous faire découvrir ici la notion de l'essentiel, concept que la société de consommation, qui porte ce nom pour cette raison, cherche de toutes ses forces à annihiler au profit de la course aux plaisirs. Les publicités vantent des produits succulents mais qui n'ont plus aucune valeur nutritive, uniquement pour nous permettre d'assouvir le plaisir des papilles gustatives. Ce n'est pas grave, on prendra des compléments alimentaires pour l'essentiel ! Quant à la mode, nous assistons aujourd'hui à de remarquables créations sur quelques centimètres carrés de tissu : l'habit qui dévoile au lieu de couvrir ! Le système actuel a réussi à créer de nouveaux besoins, qui créent de nouveaux besoins qui en créent encore de nouveaux jusque... Nul ne le sait ! On se facilite la vie, croit-on, mais encore faut-il travailler pour pouvoir se les procurer, alors on travaille, encore plus et un peu plus, et encore... Le petit plaisir qui nous facilite la vie la transforme en course infernale, nous faisant même oublier pourquoi on cherche tellement à l'atteindre. Notre verset laisse place encore à une seconde interprétation, lorsqu'il est écrit : « du pain à manger et des vêtements pour me vêtir », cela signifie aussi que Yaakov souhaitait du pain qu'il puisse manger et des vêtements qu'il puisse porter. C'est-à-dire que l'on peut posséder sans profiter, comme le montre l'histoire suivante: **suite p4**

Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Dans notre Paracha sont mentionnés le sommeil de Yaakov et les grandes promesses qu'Hachem lui a faites dans son rêve. Pour nous, on se penchera sur le fait de dormir : pouvons-nous accomplir une Mitsva en dormant ? Le Choulhan Ah'ouh (O.A 55.6) rapporte qu'un homme qui dort peut faire partie du Quorum de 10 fidèles pour faire la 'Quédoucha' lorsque le Hazan répète la Téfila. Cependant, les grands Poskims (Taz, Birké Yossef) repoussent cet avis puisqu'il existe une possibilité de le réveiller, on ne se suffira pas de ce qu'il dorme (rapporté dans Michna Brouira). De plus le Taz rapporte le saint Zohar (Beit Yossef Siman 4) qui dit: ' (lors du sommeil) l'âme de l'homme monte au ciel et 'goûte' un petit peu à la mort et un esprit d'impureté réside sur lui...' (C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle le matin en se levant on fait Nétilat Yadaym/ablutions des mains par 3 fois!) Dans le même sens que ce Zohar, le Yaabets (Chéélot 2.97) exprime clairement qu'un homme qui dort n'est pas considéré comme redevable des Mitsvot. Car n'ayant aucune conscience, il ne peut accomplir ni Mitsva ni faute ! La même idée est développée beaucoup plus tard par le Rav Chlomo Zalman Auerbach Zatsal. Durant la fête de Soukkoï il existe une Mitsva de dormir sous la petite cabane. Le Rav explique que la Mitsva n'est pas accomplie au moment du sommeil, mais seulement à l'instant où on s'apprête à dormir : à ce moment on doit veiller d'être sous la Soukka. D'après cela, il permet de sortir de la Soukka une personne déjà endormie afin qu'une autre profite de la Soukka ! Inversement, si quelqu'un dort en-dehors de la Soukka on n'aura pas l'obligation de le réveiller car durant le sommeil il n'y a pas non plus d'interdit transgressé ! Cependant, il faut savoir que d'autres Poskims (décisionnaires) considèrent la chose différemment. Le Ben Ich Haï dit

PROFOND SOMMEIL

qu'il FAUT réveiller son ami endormi afin de l'amener à finir sa nuit sous la Soukka. Et le Rav Felman Zatsal de Bné Brak développe aussi le même point que la Mitsva s'accomplit même durant un profond sommeil et non pas uniquement au moment de la mise au lit ! On voit que le sujet est important et qu'il existe des preuves de part et d'autre. Cependant on posera une petite question à nos lecteurs: pourquoi Hachem a-t-il créé le sommeil ? Voilà que la Main d'Hachem est sans limite donc pourquoi l'homme doit passer 1/3 de sa vie à ne rien faire ? Intéressante comme question, non ? Le Gaon de Vilna répond que le sommeil a été donné pour que l'âme se délecte des Hidouché Thora qui sont dans les mondes supérieurs ! C'est uniquement lors du sommeil que l'âme monte et profite de la Thora étudiée dans la Yéchiva d'en haut ! C'est une réponse formidable. Mais pour le commun des mortels, au lever, dans la plupart des cas on n'a pas la chance de se souvenir du Limoud de la Guémara que notre âme a étudiée ! On laissera nos fidèles lecteurs cogiter la question ! Toutefois on proposera une réponse qu'on a entendue du Zihron Yossef Chlita. Le verset dit «'Hadachim Labéquarim Raba Emounatékha» qui peut être traduit 'lors du renouvellement du matin, Grande est la confiance en Toi !' C'est à dire que le sommeil est une merveilleuse création du ciel pour qu'on ait des forces renouvelées, les tensions de la veille oubliées, l'esprit clair pour servir Hachem avec force et RENOUEAU ! Et peut-être est-ce aussi pour donner à l'homme le goût du dynamisme afin de ne pas rester dans un état statique sans changement. Car une vie sans nouveauté est-ce vraiment vivre ? Pour plus de précisions voir le Sdé Hémed (Maarah Youd 34) et bonne étude !





L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

« Il arriva dans un endroit où il établit son gîte » (28-11)

Rachi commente que ce verset nous apprend que Yaakov a rédigé la prière du soir. Le Maguid de Douvno zatsal s'étonna: pourquoi chaque prière de la amida commence par la bénédiction des patriarches, par le rappel de leurs mérites et elle est la bénédiction la plus importante de toute la prière : "le fidèle doit se concentrer quand il prononce toutes les bénédictions, mais s'il ne réussit pas à le faire, il doit au moins réussir à prononcer la bénédiction des patriarches avec intention" (Choul'han aroukh, Ora'h 'Hayim, 101, 1). Le Maguid nous explique cette idée comme à son habitude par une métaphore : un Juif apprit qu'un proche parent âgé qui n'avait pas d'enfants venait de décéder et qu'il en était l'héritier unique. Cependant, il ne laissa pas une grande fortune en héritage. Des dizaines d'années, il vécut seul dans une grande demeure située en centre-ville. La maison possédait trois étages en ruine que personne ne se soucia d'entretenir. Les vitres étaient brisées, les volets tombaient, les charnières étaient rouillées et les linteaux, tordus. Le plâtre s'effondrait et les carrelages se fendaient. En résumé, la maison tombait en ruine. Il pensa s'adresser à des entrepreneurs qui seraient intéressés à acheter la maison à un prix modéré afin de la détruire et reconstruire sur ce terrain un immeuble luxueux. Cependant, une autre idée jaillit dans son esprit qui lui sembla plus intéressante: pourquoi n'entreprendrait-il pas des travaux afin de réparer la maison et la transformer en hôtel destiné aux hommes d'affaires qui fréquentaient la métropole. Il dirigerait lui-même l'établissement et en récolterait les bénéfices. Un seul problème restait à résoudre, mais la solution existait déjà. Comment financer ce projet? Tout simplement par un emprunt bancaire. Il se rendit à la banque afin d'y déposer sa demande de prêt. "Nous enverrons tout d'abord un expert qui examinera la maison et aux vues de ses conclusions, nous déciderons s'il convient de vous accorder le prêt.



Revenez dans deux semaines", expliqua le responsable des prêts bancaires. Il revint deux semaines plus tard mais la réponse ne fut pas satisfaisante: "La banque a décidé de rejeter votre demande". Son visage s'assombrit: "Pourquoi?" On lui répondit: "Nous avons envoyé un expert immobilier qui a examiné la maison et nous a informés qu'elle tombait en ruine". Il éclata de rire: "Vous m'avez fait attendre deux semaines pour obtenir un renseignement que j'aurais pu vous fournir immédiatement! Si cette maison n'était pas en ruine, je n'aurais pas besoin d'un prêt afin de financer des travaux de réparation! Mais le terrain existe ainsi que les fondations. Il ne reste plus qu'à entreprendre des réparations. C'est un bon investissement car la base est en bon état!" Il avait raison...

Le Maguid de Douvno zatsal explique: "Notre prière de la amida est un ensemble de requêtes: l'intelligence et la sagesse, la téchouva et la Torah, la santé et la subsistance. Mais il reste une interrogation: sommes-nous assez méritants pour que ces requêtes soient acceptées? La réponse est non! Pas encore. Mais nous venons demander un prêt. On nous répond: nous enverrons un expert.

L'expert revient de son expertise pour donner son compte-rendu: c'est en ruine... C'est alors que nous rétorquons: c'est vrai, mais il y a de bonnes fondations; la foi des patriarches est ancrée en nous et nous avons hérité de leurs bons traits de caractères. Ce prêt est un bon investissement, il servira à entreprendre des travaux de réparation. Et on nous donnera raison!

Vous avez maintenant compris pourquoi la bénédiction des patriarches est si importante! Le lien familial qui nous relie aux patriarches est un lien vertical direct qui ne peut être coupé. En effet, leur œuvre fut si parfaite qu'ils réussirent à inculquer leur perfection à leurs descendants de génération en génération, et c'est la raison pour laquelle ils continueront à être appelés "nos patriarches" à jamais.

Rav Moché Bénichou



Un amour sans condition

Rav Aaron Boukobza - Coach de vie

Nous avons déjà appris beaucoup de choses jusqu'ici, à priori vous pourrez même vivre une relation idéale avec des hauts et des bas qui apportent toujours une amélioration à votre relation. Cependant, il est nécessaire de parler d'un dernier point ayant une place primordiale dans toute relation, « **le vitour** », savoir accepter la situation comme elle est, si vous avez déjà fait votre part du travail.

Le rav Ofman rapporte qu'il a toujours compris de ses rabanim et de ce qu'il a lu dans les livres de Torah que le plus important dans la construction d'une relation, c'est avant tout d'éviter les disputes. Et même si pour ça, il est parfois nécessaire de « céder » (lévatur). Néanmoins, il est évident qu'il existe des situations où le vitour, est inapproprié et peut créer des problèmes à long terme plutôt que de le régler. Il se peut aussi qu'à court terme ce type de vitour soit utile, mais qu'à long terme il ne le soit pas. Par exemple : Il est impensable qu'une personne cède sur sa manière de comprendre la vie, chaque individu a le droit d'exister, d'autant plus dans sa propre maison. Bien entendu, si à la suite d'une vraie discussion ou d'un cours de Thora on décide de changer c'est merveilleux, mais si l'on en vient à changer sa manière de penser juste parce que notre conjoint fait preuve d'agressivité ou d'entêtement, nous allons nous perdre et perdre toute joie de vivre. En clair, on ne doit jamais annuler notre manière de penser pour faire plaisir aux autres. Mais seulement la manière concrète d'analyser un événement. Exemple : Je pense qu'il est très important d'arriver à l'heure, mais nous arrivons souvent en retard. Au lieu de m'énerver, je peux céder et accepter ces retards répétitifs pour éviter les disputes (nouvelle analyse). Mais en aucun cas je ne dois arrêter de croire qu'il est bien d'arriver à l'heure à cause des retards répétitifs.

C'est important de discuter avec le conjoint et de tenter de le sensibiliser sur l'intérêt et l'importance de toute vertu chère à vos yeux. S'il n'est pas d'accord ou qu'il ne partage pas notre manière de voir les choses, cela ne doit pas forcément remettre en question votre point de vue. *Nous n'avons pas besoin d'être d'accord pour être heureux, nous avons juste besoin de respecter l'autre et sa manière de penser.* N'oubliez pas, on est une équipe!

En résumé, le vitour est très important dans les situations qui n'ont pas une grande valeur morale comme la couleur des meubles, le rangement de la mai-

QUAND TU VITOUR, TU VIS BIEN

Nous vous prions de nous excuser, l'envoi de la semaine dernière était erroné et ne permettait pas une bonne compréhension de ce qu'il contient. Nous vous invitons cette semaine à le relire avec les modifications.

son, l'organisation des vacances, et les autres aspects techniques de la vie. (Notez bien que je ne dis pas que ce sont des sujets sans importance, mais simplement que c'est un terrain où le vitour est important pour éviter des disputes.) Dans ces cas-là, vous pouvez laisser gérer votre conjoint si cela est important pour lui.

Concernant les sujets qui revêtent une grande valeur morale à vos yeux, votre avis est aussi très important et vous devez de l'exprimer. Mais là aussi, le vitour trouve sa place et se traduit par de la patience. Si la chose ne change pas aussi vite qu'on le désire, ce n'est pas une raison pour abandonner, et il est juste de laisser le conjoint faire les choses à son rythme. Cependant cela ne signifie en aucun cas que vous devez abandonner votre manière de voir les choses. Si finalement, vous n'arrivez pas à vous mettre d'accord et que la vie exige une décision, vous pouvez toujours demander conseil auprès d'un rav ou d'un conseiller.

Exemple de vitour dans les situations qui n'ont pas de grande valeur morale.

Lorsque le rav Shimon (faux nom, mais histoire vraie) s'est marié, il a acheté des crochets de salle de bain pour suspendre les habits et serviettes. Il expliqua à sa femme qu'il y en avait trois, et qu'il lui en laissait deux. Elle en fut touchée et heureuse de l'entendre dire cela, le remercia, et lui donna son accord.

Le lendemain, le rav vit que la Rabbanite avait utilisé les trois crochets, il s'étonna et mit les habits de son épouse sur ses crochets à elle afin de libérer le sien. Il ne fit pas part de cet étonnement à son épouse.

Le surlendemain, il vit de nouveau qu'elle avait posé ses affaires sur son crochet. Il ne savait plus quoi faire, s'il devait en rire, ou s'énerver, alors il alla la voir pour comprendre. « Chérie ! Tu sais les crochets que j'ai achetés et je t'ai dit d'en prendre deux et de m'en laisser un... ? »

Il n'avait pas encore fini sa phrase qu'elle s'excusa et promit de faire attention.

Mais le lendemain, rien n'avait changé, elle remettait à chaque fois ses habits sur le seul crochet qu'il s'était laissé !

Il décida d'en acheter d'autres qui finalement furent aussi occupés par les vêtements de son épouse.

Le rav nous expliqua que 32 ans plus tard... C'est toujours pareil. Et s'il n'avait pas compris qu'il devait la prendre comme elle est, il aurait pu se disputer avec elle pendant 32 ans pour un crochet de salle de bain !

Les disputes sont souvent dues au fait que les conjoints s'entêtent à vouloir changer l'autre.

Rav Boukobza ☎054.840.79.77
✉aaronboukobza@gmail.com



Zoom sur la Paracha...

Rav Michaël Guedj Chlita

La Parasha nous relate l'épisode durant lequel Réouven revient des champs avec des douidaims (du jasmin). Il souhaite les apporter à sa mère, Léa, cette plante étant connue pour ses vertus de fertilité. Ra'hel, après tant d'années de stérilité, profite de l'occasion et demande à sa sœur la possibilité de l'utiliser. C'est alors que Léa répond de manière assez surprenante « **Ne t'aies tu pas déjà approprié mon mari, voudrais-tu aussi t'emparer des plantes de mon fils ?** ».

Les propos sont troublants. Comme on le sait Ra'hel n'avait pas seulement permis à sa sœur de se marier, elle lui avait « donné » celui qui lui était réservé. Leur père Lavan avait promis Ra'hel à Yaakov qui travailla durant sept ans à cet effet. Cependant, le soir du mariage, il fit entrer Léa sous la 'Houppa à la place de sa sœur. Redoutant la tromperie de Lavan, Yaakov avait transmis des codes secrets à Ra'hel afin d'être sûr de son identité. Il faut savoir que Ra'hel et Léa étaient des sœurs jumelles et qu'à l'époque les femmes portaient un voile épais sous le dais nuptial. Ra'hel imagina la peine et la honte que subiraient sa sœur si Yaakov se rendait compte qu'il ne s'agissait pas de la bonne épouse. Elle fit preuve d'une grandeur tout à fait particulière, décida de révéler les « codes » à Léa. Il s'agit d'un dévouement sans limites et d'un comportement loin de notre imagination. **Comment alors comprendre la réaction de cette dernière envers sa sœur qui lui a tout donné ?** N'importe qui serait prêt à aider son prochain dans la détresse a fortiori lorsqu'il s'agit de sa propre sœur, stérile depuis des années ?

Dans le traité de Méguila (17a) il est écrit que grâce à la tsnouit dont fit preuve Ra'hel en dévoilant les « codes » à sa sœur, elle méritera d'avoir comme descendant le Roi Chaoul qui eut le même comportement. Lorsque Chmouel Anavi vint lui annoncer sa nouvelle promotion, il deviendrait le premier roi d'Israël, Chaoul, dans sa grande pudeur, ne dévoila les faits à quiconque. Comment comprendre que nos Sages définissent le comportement de Ra'hel par tsnouit ? Dévoiler un secret correspond à tout sauf de la discrétion ? On pourrait parler de l'attitude de notre matriarche comme faisant preuve de 'Hessed, de dévouement, de renoncement, mais en quoi est-ce un acte ayant pour origine de la Tsnouit ?

Quels étaient les fameux codes secrets que Yaakov transmis à Ra'hel et qu'elle-même dévoila à Léa ? Les Baalei Atossfot expliquent que Yaakov désirait préparer sa future épouse au mariage. Il lui enseigna les règles que doit connaître toute femme juive, à savoir, l'allumage des bougies, les règles de pureté familiale ainsi que celle du prélèvement de la 'Hala. Lorsque Ra'hel apprit que c'est sa sœur qui se marierait finalement, elle décida de transmettre les mêmes informations sans lui révéler qu'il s'agissait du code entre elle et Yaakov.

Pour essayer de percevoir, à notre niveau, la grandeur de Ra'hel, citons une Guémara (Ména'hot 109b). Chimon Atsadik fut le Grand Prêtre durant 40 ans. Il avait deux fils, le premier Chimi était un ignorant alors que le second 'Hanav s'avérait être un grand érudit. Dans son testament, le père désirait nommer à sa place son cadet, considérant l'honneur des érudits supérieur au droit d'aïnesse. Cependant 'Hanav refusa une telle place, estimant la peine qu'il causerait alors à son frère. Il céda donc sa place de futur Grand Prêtre et fit preuve d'une grandeur incontestée.

Cependant, l'histoire ne s'arrête pas là. Le jour de l'intronisation du futur grand prêtre, c'était son frère, 'Hanav, érudit, qui devait lui enseigner les lois propres à son nouveau rôle au sein du peuple juif. Voyant son frère mériter tous les honneurs, s'en fut trop pour lui. Il ne put supporter la réussite de ce dernier à son détriment. Il lui préconisa donc de se vêtir de sa tunique de maison et d'une des coiffes de sa femme au lieu de lui parler des huit vêtements si fondamentaux du Grand Prêtre. Accoutré de la sorte, Chimi se rendit au Temple. Les Sages croyant qu'il s'agissait d'un Tsdouki, renégat de l'époque qui méprisait les enseignements de la loi orale, voulurent le condamner à mort. Ce n'est qu'après avoir dévoilé les véritables faits, qu'ils se mirent à la poursuite du véritable coupable. 'Hanav réussit à s'enfuir en Égypte où il construisit un autel étranger strictement prohibé par la Torah. **Comment expliquer un tel renversement de situation ?**

LA GRANDEUR DE LA DISCRÉTION

Deux traits de caractère caractérisent entre autres le peuple juif : la bonté ('Hessed) et la miséricorde (Ra'hmamim). On a l'habitude de les assimiler, quelle est la différence entre les deux. Lorsqu'on voit un pauvre, une veuve ou une personne souffrante, on est épris de peine à son égard et on a envie de l'aider. Il s'agit de notre qualité de miséricorde. En revanche, lorsqu'une personne qu'on estime ne pas être dans le besoin fait appel à notre aide en nous demandant un prêt d'argent pour investir dans une affaire par exemple, il ne s'agit pas des mêmes qualités. Dans ce cas, on n'éprouve pas de peine, pourtant la Torah nous enjoint aussi de l'aider. Elle nous demande d'être bon et de lui prêter de l'argent, si c'est dans nos possibilités, même si grâce à ce prêt il deviendra plus riche que nous. Là il s'agit de 'Hessed. Rav Dessler explique que certaines personnes viennent en aide à autrui, car ils sont emprunts d'un sentiment de supériorité. Elles ressentent qu'elles sont les donneuses, que l'autre leur sera redevable pour leur aide. Le 'Hessed le plus parfait est de laisser à l'autre la possibilité de sentir qu'il nous a rendu quelque chose.

Mais faire du bien à autrui en lui permettant de réussir encore davantage que nous est un niveau extrême de dévouement. Seules certaines personnes y ont accès. 'Hanav agit au début de manière remarquable, il voulut éviter la peine de son frère, mais en le voyant réussir à ses détriments, il ne supporta pas et renversa toute la situation. Il est évident qu'il s'agit de situations délicates et difficiles, mais si Ra'hel l'a fait, elle nous a transmis les mêmes forces.

Nos Sages enseignent qu'après 120 ans, on demandera à l'homme s'il a été capable de donner à l'autre le sentiment de supériorité. A-t-on été capable de lui faire honneur, et ce avec quel sentiment ? Beaucoup de gens le font avec du ressentiment, peu d'entre nous sont capables de le faire avec joie et satisfaction de faire du bien à l'autre. Telle fut la grandeur de notre mère Ra'hel. Elle fit preuve d'une bonté extrême envers sa sœur. Elle agit ainsi en sachant que celle-ci lui serait supérieure, qu'elle renonçait à son mari et à être la mère des six tribus d'Israël. Alors même qu'elle était encore stérile, elle continua à garder pour elle tout le dévouement dont elle faisait preuve. Elle ne divulguait jamais la grandeur de ses actions. Elle agit avec discrétion : il s'agissait de ses affaires avec le Maître du monde !

On a tendance à définir la tsnouit comme une pudeur vestimentaire. Il est évident que la discrétion et la pudeur conservent la sainteté de notre peuple et obligent toute fille d'Israël. Mais on apprend des actes de Ra'hel une autre dimension de cette qualité. Une personne qui ne s'habille pas comme la Torah l'enjoint cherche souvent à se mettre en avant et à attirer le regard d'autrui. Chacun d'entre nous doit prendre conscience de sa véritable valeur. Chaque Juif est le fils ou la fille unique de Hachem, ce simple statut lui octroie déjà toute sa grandeur. Un homme proche et relié à Son Créateur a une force intérieure qui l'empêche de dépendre du regard d'autrui. Peu importe ce qu'on pense de lui. Peu importe si son prochain lui est supérieur. Au contraire il est même prêt à l'honorer, sans que ça ne lui porte atteinte. Ra'hel avait conscience de qui elle était et de l'importance de ses actes. Elle n'avait pas besoin d'en parler. Son intériorité était tellement riche que le regard d'autrui ne l'importait pas.

Rav Michaël Guedj Chlita
Roch Collé « Daat Shlomo » Bnei Braç
www.daatshlomo.fr



Une histoire de Moussar

Nos sages nous racontent...

Raban Chimone ben Gamliel dit : "J'ai grandi toute ma vie aux côtés des érudits de la Torah et je n'ai pas trouvé de mieux pour le corps que le silence". Ra'hel a pris sur elle le silence, sa descendance en a hérité. Son fils Binyamin est représenté sur le "éfof" (pectoral du Cohen gadol) par la pierre "yechpé" en hébreu peut signifier "il y a une bouche". Binyamin savait tout sur la vente de Yossef et a su garder le silence. **Il a une bouche mais il sait se taire. Le roi Chaoul, aussi descendant de Ra'hel, sur qui il est écrit "quant à l'affaire de la royauté, il ne lui raconta point" (Chmouel A 10-16). Esther descendante de Chaoul, sur qui il est écrit "ne révéla pas son origine" (Esther 2 ;20).**

Le Rav Gallinski Zatsal demande: si la pierre de Binyamin est "yechpé/

LA BOUCHE OU L'ARROSOIR

il y a une bouche", cela signifie qu'il utilise sa bouche, n'est-ce pas ? Sinon, pourquoi aurait-il une bouche ? Alors comment conclure de là que lui et ses descendants ont gardé le silence ? Voici sa réponse : « Un robinet que l'on ne peut pas fermer n'est pas un robinet, il faut le rendre hermétique plutôt que de le laisser fuir. Il en est de même pour la bouche. **Si elle ne peut pas se fermer, ce n'est pas une bouche mais un arrosoir. »**





Après que Ya'akov se réveille de son rêve dans lequel Hachem Se dévoile à lui il est écrit « *Et saisi de crainte il ajouta que ce lieu est redoutable ceci n'est autre que la maison d'Elokim et c'est ici la porte du ciel* » (Béréchit 28,17). Le Midrach Raba nous enseigne qu'Hachem montra à Ya'akov le Beit Hamikdach qui sera construit détruit et reconstruit (très prochainement amen). Le Ramban sur ce verset explique que Ya'akov fait référence au Beit Hamikdach qui est la porte où toutes les prières et sacrifices montent jusqu'au trône céleste. La Guémara dans Méguila (29a) sur le verset dans Yé'hékiel (11,16) « *il sera pour eux un petit temple* » nous dit que cela fait référence aux synagogues et aux maisons d'étude. On devra donc être très prudent sur la grandeur de Sa Sainteté.

Voici quelques questions halah'iques à ce sujet :

Est-il permis d'habiter au-dessus d'une synagogue ?

Si une synagogue fut construite en dessous d'un immeuble habité ou que les locataires ont consacré un des appartements en tant que synagogue, il sera permis de vivre dans l'appartement juste au-dessus de la synagogue. Cependant on n'utilisera pas la surface qui se trouve au-dessus de l'endroit où se trouvent le Aron Hakodech et les Sifré Torah. Mais on y placera une armoire ou tout autre objet de ce type. Cela ne concerne que l'appartement qui se trouve juste au-dessus et non les autres habitants des autres étages. (Yabi'a 'Omer Vol.6 Siman 26)

Est-ce que la 'Ezrat Nachim (partie de la synagogue qui est réservée aux femmes) a la même sainteté que la pièce principale de la synagogue ?

En ce qui concerne la 'Ezrat Nachim, certains sont d'avis qu'elle a la même sainteté que la synagogue, car les femmes prient là-bas. D'autres pensent que Sa Sainteté est moins que la synagogue, car il n'y a pas de Séfer Torah. Cependant si on étudie la Torah là-bas, elle a la même sainteté que la synagogue selon tous les avis.

Peut-on organiser une Séoudat Mitsva dans une synagogue ?

A priori il est permis d'organiser une Séoudat Mitsva dans une synagogue à condition de ne pas parler de choses futiles. Cependant du fait qu'il est très difficile d'éviter une telle chose, il sera préférable d'organiser la Séoudat dans une pièce adjointe à la synagogue, par exemple une salle

de cours ou, s'il y en a, la salle des fêtes. On pourra faire passer dans l'enceinte de la synagogue un plateau avec plusieurs aliments pour réciter des bénédictions pour l'élévation d'une âme par exemple. (Halakha Broua vol.7 p. 327)

Peut-on amener les enfants à la synagogue ?

On n'amènera pas des petits enfants (en dessous de 6 ans) à la synagogue, car du fait qu'ils ne savent pas prier, ils se lèveront de leur place et tourneront dans l'enceinte de la synagogue, ce qui dérangera les autres de prier convenablement. De plus les parents pensant accomplir une Mitsva en amenant leurs enfants à la synagogue pour les habituer à s'y rendre ou pour donner la possibilité à leur femme de se reposer se trompent, au contraire, ils ne font que mépriser la sainteté de la synagogue. À tel point, que Rav Ben Tzion Aba Chaoul Zatsal écrit qu'il est préférable de prier seul chez soi que de venir avec ses enfants à la synagogue si on sait qu'ils vont déranger. (Michna Broua Siman 124 Séif Katan 128 Or Létsion vol.1 p.510)

Peut-on brancher un chargeur de téléphone portable sur une prise qui se trouve dans la synagogue ?

Bien que les responsables de la synagogue permettent de brancher un chargeur de téléphone sur une prise qui se trouve dans la synagogue, il sera interdit de le faire, car cela est un manque de respect envers la sainteté de l'endroit. (Koutrase Yédid Cohen Sia'h Avr'him p.61 et au nom du Rav 'Haïm Kaneivski Chlita)

Y a-t-il une obligation de nommer un Rav dans une synagogue ?

Chaque communauté a l'obligation de nommer un Rav comme dirigeant de la communauté. Cependant une communauté qui n'a pas le budget pour payer un Rav ET un officiant, si le Rav est érudit en Torah et a la faculté de trancher la halakha, il aura priorité sur l'officiant. Dans le cas contraire, c'est l'officiant qui sera prioritaire. De plus à notre époque la majorité des membres de la communauté savent prier, il est donc préférable de nommer un Rav que d'engager un officiant. (Choul'hane 'Aroukh Simane 53 Séif 24)

Rav Avraham Bismuth
✉ab0583250224@gmail.com



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

DISCERNER L'ESSENTIEL (suite)

Un grand patron d'une usine emploie de nombreux employés et ouvriers. Tous les jours il s'occupe de son affaire, gère le personnel, les secrétaires, les comptables, les commandes... Un jour l'un de ses amis vient lui rendre visite. Le chef d'entreprise est très concentré, la tête dans ses comptes, à tel point qu'il ne prend même pas le repas qu'on lui avait chauffé et apporté. Le plat reste sur son bureau, froid et à présent im-mangeable. Son ami l'interpelle : « Jusqu'à quand resteras-tu un pauvre serviteur et ne profiteras-tu pas de ce que tu as ? »

Étonné, l'autre répondit : « Mais qu'est-ce que tu racontes ? Moi pauvre ! Mais regarde le business que j'ai, tout m'appartient ici, j'ai monté l'affaire de mes propres mains, c'est moi qui dirige tout le monde ... »

« Peut-être, mais eux, quand arrive l'heure de manger, ils mangent, et une fois le travail terminé, ils rejoignent leurs familles. Par contre toi tu n'es qu'un pauvre, ne sachant même plus pourquoi et pour qui tu travailles. Tu es épuisé, affamé et assoiffé... »

Dans les Pirkei Avot (2;6), il est écrit : « Augmenter sa fortune, c'est augmenter ses soucis. ». Le Rachbats explique que la richesse est génératrice de préoccupations (travail sans fin, peur des vols ou des pertes, contrôles fiscaux...)

La berakha ne consiste pas seulement à posséder, mais aussi à profiter. Ainsi lorsque l'on prie pour la parnassa, demandons surtout la santé et la disponibilité, afin de profiter de toutes les bontés que Hachem nous offre. Parfois nous possédons une belle garde-robe, mais une hospitalisation à plus ou moins long terme nous obligera à porter le « beau » pyjama de l'hôpital. N'oublions pas l'essentiel !

Finissons avec une histoire qui ne manquera pas de nous faire réfléchir : Un homme se rend un jour chez le 'Hafets 'Haïm, au cours de la conversation, il se vante de tous ses placements financiers et immobiliers. Il explique au Rav que selon ses plans, il ne pourra jamais se trouver ruiné et que son argent ne le quittera donc jamais. Avec même un peu d'arrogance, il ose dire que même si Hachem voulait lui faire tout perdre, ce serait difficile !

Alors le 'Hafets 'Haïm lui rétorque : « Certes, peut-être que tes plans sont formidables et que même le Tout Puissant « ne pourrait » te les enlever, mais Il peut très bien t'enlever toi et t'arracher à tous tes bons placements... »

Rav Mordékhai Bismuth ☎054.881.88.36
mb0548418836@gmail.com

OVDHM



Vous appréciez «La Daf de Chabat» et désirez faire partie des abonnés ou participer à son édition, veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com

Retrouvez-nous sur www.OVDHM.com

Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la téfila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA